

## INTRODUCTION

Dans les années cinquante, le psychanalyste Jacques Lacan entreprend un retour à Freud afin de redonner à l'inconscient son statut symbolique. Ce retour a lieu dans le cadre d'une critique adressée aux post freudiens qui, selon lui, s'éloignaient de plus en plus de la chose freudienne. Lacan soutient que l'expérience psychanalytique découvre dans l'inconscient une structure de langage, ce qu'il cherche à démontrer en construisant son concept de lettre. C'est donc pour définir le statut de l'inconscient et délimiter le champ d'action du psychanalyste qu'il est amené à introduire ce concept qui le suivra tout au long de son enseignement.

Au début de son enseignement, Lacan emprunte à d'autres domaines du savoir les éléments qui lui permettent de définir la structure de langage de l'inconscient. Il écrit deux textes fondamentaux à ce propos : « Le séminaire sur *La Lettre volée* » (1956) et « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957). Les idées développées dans ces textes peuvent être considérées comme complémentaires.

Dans « Le séminaire sur *La Lettre volée* », Lacan introduit le concept de lettre à partir d'une référence littéraire. Il s'agit du conte d'Edgar Allan Poe sur la lettre volée. La lettre y figure comme une missive tout à fait particulière où se révèlent les propriétés de l'inconscient. C'est pourquoi le conte de Poe est une « nouvelle absolument sensationnelle, qu'on pourrait même considérer comme fondamentale pour un psychanalyste<sup>1</sup> ».

Pour soutenir sa démonstration littéraire avec des arguments scientifiques, Lacan est amené à emprunter à la cybernétique certains éléments que celle-ci partage avec la psychanalyse. Selon lui, l'axe commun entre la psychanalyse et la cybernétique « n'est rien d'autre que le langage. Et c'est la nature du langage dont j'ai à vous faire apercevoir certains aspects, en éclair<sup>2</sup> ». Il s'agit ici de nous faire apercevoir que le mode de fonctionnement de l'inconscient rappelle celui des chaînes ordonnées d'un langage formel.

---

1. LACAN Jacques, *Le Séminaire, livre II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse* (1954-1955), Paris, Le Seuil, 1978, p. 211.

2. *Ibid.*, p. 339.

Dans « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », Lacan donne pour la première fois une définition de la lettre. Cette fois-ci, il se réfère à la linguistique structurale de Ferdinand de Saussure et de Roman Jakobson. Ce qui revient à dire qu'il cherche à définir l'inconscient à partir de « l'étude des langues existantes dans leur structure et dans les lois qui s'y révèlent<sup>3</sup> ». Cela suppose que les lois du signifiant correspondent à celles révélées par l'expérience psychanalytique. Cette thèse se présente comme un retour à Freud car « dès l'origine on a méconnu le rôle constituant du signifiant dans le statut que Freud fixait à l'inconscient d'emblée et sous les modes formels les plus précis<sup>4</sup> ».

Dans la première partie de cet ouvrage, nous nous intéresserons à ces premiers développements à propos de la lettre ainsi qu'à leurs implications au niveau de la pratique analytique. Nous verrons alors qu'une pratique fondée sur l'éthique du bien-dire n'est pas sans rapport avec cette définition de la lettre. De ce point de vue, l'inconscient acquiert un statut éthique, et non pas ontique. Ce qui revient à dire qu'il relève moins d'une substance en soi que d'un choix du sujet. Cette approche postule une équivalence entre l'inconscient et son interprétation, ce qui nous permet de définir le sujet de l'inconscient comme un certain mode d'usage de la lettre. Notre thèse est que ce mode-là nous introduit à ce que Lacan appelle le bien-dire. Le travail effectué en analyse peut donc s'articuler en termes de bien-dire, ce que Jacques-Alain Miller formule de la manière suivante :

« Qu'est-ce qu'apprend le sujet de l'inconscient du travail qu'il fait en analyse? Qu'est-ce qu'il apprend, lui le sujet, et non pas le savoir inconscient? Qu'est-ce qu'il apprend? Qu'est-ce qu'il pourrait bien apprendre en analyse? Eh bien, il apprend à parler. Qu'est-ce qu'on pourrait apprendre d'autre dans l'analyse? On apprend à parler. On apprend à bien parler. C'est ce que Lacan appelle le bien-dire. C'est d'ailleurs bien la condition pour être analyste, c'est-à-dire pour savoir manier le bien-dire de l'interprétation. C'est ça la formation de l'analyste. L'analyste destiné à interpréter doit apprendre à parler dans son analyse. C'est pourquoi la formation de l'analyste, c'est son analyse, son analyse qui consiste à apprendre à bien-dire, et même à apprendre ce que parler veut dire. C'est aussi pourquoi Lacan caractérise la fin de l'analyse par un savoir, un savoir assuré. On part d'un savoir supposé et, à la fin, on doit être dans le savoir assuré. Et c'est, avant tout, un savoir sur quoi? Sur le dire lui-même<sup>5</sup>. »

Or, le concept de lettre ne s'établit effectivement qu'à partir des années soixante-dix, c'est-à-dire lorsque Lacan réussit à distinguer la lettre et le signifiant. Cela implique une coupure radicale entre le langage et la linguistique

3. LACAN Jacques, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », in *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 496.

4. *Ibid.*, p. 512.

5. MILLER Jacques-Alain, « L'orientation lacanienne. Le banquet des analystes (1989-1990) », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, cours du 6 décembre 1989, inédit.

structurale : « L'intérêt, la vague d'intérêt que j'ai contribué à apporter à la linguistique, c'est, paraît-il, un intérêt qui vient d'ignorants. [...] J'ai réussi à intéresser les ignorants à quelque chose en plus qui n'était pas mon but, parce que la linguistique, je vais vous le dire, moi, je m'en fous. Ce qui m'intéresse directement, c'est le langage, parce que je pense que c'est à ça que j'ai affaire quand j'ai à faire une psychanalyse<sup>6</sup>. »

La référence à la linguistique est désormais remplacée par une autre référence. À ce moment-là, Lacan va plutôt se référer à la logique des propositions et à la logique mathématique. Cette promotion de l'écriture dans son enseignement a pour objectif d'interroger la primauté de l'ordre symbolique dans le langage. Comme il l'affirme, « sans l'écrit, il n'est d'aucune façon possible de revenir questionner ce qui résulte au premier chef de l'effet de langage comme tel, autrement dit de l'ordre symbolique<sup>7</sup> ». Ce changement de perspective rectifie ses élaborations précédentes sur la lettre.

Dans son séminaire de 1971 intitulé *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Lacan fait une relecture de son séminaire sur la lettre volée. Cette fois-ci, au lieu de s'occuper du statut symbolique de l'inconscient, il met l'accent sur l'effet de féminisation de la lettre pour démontrer le rapport de cette dernière avec la jouissance. « Il s'agit donc de rendre sensible comment la transmission d'une lettre a un rapport avec quelque chose qui est essentiel, fondamental dans l'organisation du discours quel qu'il soit, à savoir la jouissance. [...] Il s'agit expressément d'étudier la lettre comme telle, en tant que, je l'ai dit, elle a un effet féminisant. C'est par cela que j'ouvre mes *Écrits*<sup>8</sup>. »

Dans la septième leçon de son séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Lacan présente un texte où il propose une nouvelle définition de la lettre. Ce texte, intitulé « Lituraterre », a été publié en 1971. La lettre apparaît ici entre le symbolique et le réel, comme ce qui conjugue et sépare à la fois deux champs hétérogènes. Il s'agit de la définition de la lettre comme littoral. Pour définir ce nouveau statut de la lettre, Lacan se réfère à l'art de la calligraphie qu'il rencontre au Japon : « Seule décisive est la condition littorale, et celle-là ne jouait qu'au retour d'être littéralement ce que le Japon de sa lettre m'avait sans doute fait ce petit peu trop qui est juste ce qu'il faut pour que je le ressente, puisque après tout j'avais déjà dit que c'est là ce dont sa langue s'affecte éminemment<sup>9</sup>. »

« Lituraterre » peut être considéré comme le texte fondateur de la théorie de la lettre chez Lacan. Et ce, dans la mesure où il marque la rupture entre la lettre et le signifiant. C'est pourquoi Lacan peut désormais s'interroger : « Serait-ce lettre morte que j'aie mis au titre d'un de ces morceaux que j'ai dit *Écrits*, ..., de

6. LACAN Jacques, *Le Séminaire, livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant* (1971), Paris, Le Seuil, 2006, p. 45.

7. *Ibid.*, p. 64.

8. *Ibid.*, p. 130.

9. LACAN Jacques, « Lituraterre », in *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 15.

la lettre l'instance, comme raison de l'inconscient<sup>10</sup>? » « Lituraterre » se présente ainsi comme la réécriture, dans les années soixante-dix, de « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud ».

Dans « Lituraterre », nous avons également une démonstration littéraire autour d'une histoire de vol, tel que le souligne Éric Laurent dans une conférence prononcée dans le cours de Jacques-Alain Miller intitulé « L'expérience du réel dans la cure analytique ». Il s'agit de l'apologue du vol sur la lettre qu'Éric Laurent présente comme une nouvelle version de l'apologue de la lettre volée : « Il m'est apparu qu'il s'agissait du même apologue, et en tout cas, il s'agit bien de saisir en quoi l'un et l'autre désignent, délivrent un message sur la lettre qui indique le même point<sup>11</sup>. » Ce point-là est justement l'effet de jouissance de la lettre.

Dès lors, la question se pose de savoir comment le littéral devient littoral. La question se pose de savoir comment la lettre définie en tant que raison de l'inconscient vient se fonder dans son rapport à la jouissance :

« Reste à savoir comment l'inconscient que je dis être effet de langage, de ce qu'il en suppose la structure comme nécessaire et suffisante, commande cette fonction de la lettre. Qu'elle soit instrument propre à l'écriture du discours, ne la rend pas impropre à désigner le mot pris pour un autre, voire par un autre, dans la phrase, donc à symboliser certains effets de signifiant, mais n'impose pas qu'elle soit dans ces effets primaire. Un examen ne s'impose pas de cette primarité, qui n'est même pas à supposer, mais de ce qui du langage appelle le littoral au littéral<sup>12</sup>. »

La seconde partie de cet ouvrage sera consacrée à cette question-là. Nous nous intéresserons alors à ces élaborations ultérieures sur la lettre qui permettent d'approcher la pratique analytique selon un angle nouveau. Cette fois-ci, la psychanalyse se présente plutôt comme une pratique du savoir-lire, ce qui constitue une nouvelle modalité d'usage de la lettre. Cet usage de la lettre se caractérise par l'exclusion des effets de sens. Cela distingue la psychanalyse des psychothérapies où le sens est toujours au premier plan. Selon Jacques-Alain Miller, « ce dont il s'agit dans le hors sens, ce n'est pas seulement de véhiculer le savoir qui peut s'élaborer à partir de la psychanalyse. Ce que l'on peut apercevoir, du point de difficulté où nous sommes, c'est que, pour Lacan, c'est d'abord un enjeu pratique. C'est l'enjeu même de la pratique de la psychanalyse, dans sa différence avec la psychothérapie<sup>13</sup> ».

10. *Ibid.*, p. 13.

11. LAURENT Éric, « La lettre volée et le vol sur la lettre », *La Cause freudienne*, n° 43, octobre 1999, p. 32.

12. LACAN Jacques, « Lituraterre », *op. cit.*, p. 14.

13. MILLER Jacques-Alain, « L'orientation lacanienne. Le lieu et le lien (2000-2001) », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, cours du 10 janvier 2001, inédit.

Dans notre travail, nous cherchons à démontrer que bien-dire et savoir-lire désignent deux modes distincts d'usage de la lettre, soit deux modes de l'écrit. D'une part, nous avons l'écrit qui sert à noter la parole. D'autre part, nous avons l'écrit en tant qu'opaque aux effets de sens, ce qui est matérialisé par l'usage logique du langage. Notre objectif est de démontrer que ces modes-là répercutent la distinction entre le signifiant et la lettre : « Deux noms correspondent à ces deux modes de l'écrit. Premièrement, le signifiant, l'écrit qui est là pour signifier, pour avoir effet de signifié, et deuxièmement, à proprement parler – mais bien dur d'en parler proprement –, la lettre<sup>14</sup>. »

De ce point de vue, la psychanalyse peut être définie comme une pratique de la lettre car elle se situe toujours entre l'écoute et la lecture. C'est à ce niveau-là que nous devons situer la spécificité de la psychanalyse :

« L'art de bien dire, c'est la définition de cette discipline traditionnelle qui s'appelle la rhétorique. Certainement la psychanalyse participe de la rhétorique, mais elle ne s'y réduit pas. Il me semble que c'est le savoir lire qui fait la différence. La psychanalyse n'est pas seulement une affaire d'écoute, *listening*, elle est aussi affaire de lecture, *reading*. Dans le champ du langage, sans doute la psychanalyse prend-elle son départ de la fonction de la parole, mais elle la réfère à l'écriture. Il y a un écart entre parler et écrire, *speaking and reading*. C'est dans cet écart que la psychanalyse opère, c'est cette différence que la psychanalyse exploite<sup>15</sup>. »

Bien-dire et savoir-lire exploitent chacun à sa façon cette différence essentielle entre la parole et l'écriture, ce qui nous permet de démontrer que « la pratique de la lettre converge avec l'usage de l'inconscient<sup>16</sup> ».

14. MILLER Jacques-Alain, « Deux modes de l'écriture, deux jouissances », *Lettre Mensuelle*, n° 240, juillet 2005, p. 5.

15. MILLER Jacques-Alain, « Lire un symptôme », *Mental/Revue internationale de psychanalyse*, n° 26, juin 2011, p. 50.

16. LACAN Jacques, « Hommage fait à Marguerite Duras, du ravissement de Lol V. Stein », in *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 193.